



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 19 SEPTEMBRE 2022

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil municipal :
le 13/09/2022

Publication :
le 23/09/2022

Délibération n° D-2022-365

Acquisition de diverses parcelles - Impasse des Equarts - DR
n°513, 897, 899, 901, 903, 905 et 910

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Lydia ZANATTA, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Aline DI MEGLIO, Monsieur David MICHAUT, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Noélie FERREIRA, Madame Mélina TACHE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur Baptiste DAVID, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, Monsieur Yann JEZEQUEL, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT.

Secrétaire de séance : Anne-Lydie LARRIBAU

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Christelle CHASSAGNE, ayant donné pouvoir à Monsieur Baptiste DAVID, Madame Stéphanie ANTIGNY, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas VIDEAU, Monsieur Nicolas ROBIN, ayant donné pouvoir à Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur François GIBERT, ayant donné pouvoir à Madame Véronique BONNET-LECLERC

Direction de la Réglementation et de l'Attractivité Urbaine

Acquisition de diverses parcelles - Impasse des Equarts - DR n°513, 897, 899, 901, 903, 905 et 910

Monsieur Thibault HEBRARD, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Les riverains de l'impasse des Equarts ont donné par écrit en 1994 leur accord pour que ladite impasse, après travaux d'adduction d'eau et d'assainissement réalisés par la Collectivité, soit cédée gratuitement à la Ville pour être ensuite incorporée dans le domaine public communal et entretenue par cette dernière, comme adopté par le Conseil municipal dans sa séance du 3 juillet 1995.

Cette procédure de transfert n'a pas été juridiquement réalisée à ce jour.

Compte-tenu des changements de propriétaires intervenus depuis 1994, il a été nécessaire de réitérer les accords pour que la cession prévue puisse se concrétiser.

Dans le cadre de la gestion de la voirie, il a été constaté que diverses parcelles faisant office de voirie, sont demeurées appartenir à des propriétaires privés en indivision.

Ces parcelles sont cadastrées Commune de Niort et sont les suivantes :

- section DR n°513, pour une superficie de 660m² ;
- section DR n°897, pour une superficie de 101m² ;
- section DR n°899, pour une superficie de 106m² ;
- section DR n°901, pour une superficie de 100m² ;
- section DR n°903, pour une superficie de 40m² ;
- section DR n°905, pour une superficie de 44m² ;
- section DR n°910, pour une superficie de 19m².

Ces parcelles étant incluses dans la voirie de l'impasse des Equarts, il est nécessaire de procéder à la régularisation cadastrale.

L'ensemble des propriétaires actuels ont donné leur accord pour la rétrocession gratuite de leurs droits dans cette impasse.

Les frais d'acte notarié seront supportés par la Commune acquéreur.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'acquisition des parcelles cadastrées Commune de Niort, Section DR n°513, 897, 899, 901, 903, 905 et 910, à l'Euro symbolique avec dispense de paiement.

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte notarié à intervenir.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0